

Le Japon et les États africains à l'épreuve de la diversification de leurs partenaires au développement (2008-2012)

N'dri Laurent KOUAKOU,
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.
kouakoundrilaurent@yahoo.fr

Résumé

Depuis l'organisation de la première conférence de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD I) en 1993, le Japon s'est engagé à favoriser le développement économique de l'Afrique et garantir le bien-être de sa population. Cet engagement s'est traduit par son soutien aux États africains quant à la diversification de leurs partenaires économiques de 2008 à 2012. En effet, le Japon prend des mesures afin de faire la promotion de la coopération Sud-Sud à travers la coopération triangulaire qui l'associe à d'autres pays donateurs. Il amène les États africains à étendre leurs relations en collaborant avec les ONG, les fondations, les universités, la société civile et le secteur privé. Cet article aborde la coopération Afrique-Japon à travers le soutien nippon aux États africains sous l'angle de la diversification de leurs partenaires au développement.

Mots clés : Afrique, coopération triangulaire, formation, intégration, Japon, partenariat.

Abstrat

Since the organization of the first Tokyo Conference on the Development of Africa (TICAD I) in 1993, Japan has committed itself to promoting Africa's economic development and ensuring the well-being of its people. This commitment is reflected in its support to African states in the diversification of their economic partners of 2008 to 2012. Indeed, Japan is taking steps to promote South-South cooperation through triangular cooperation with other donor countries. It brings African states to expand their relationships by working with NGOs, foundations, universities, civil society and the private sector. This article discusses Africa-Japan cooperation through Japanese support to African states in terms of diversification of their development partners.

Keywords: Africa, triangular cooperation, training, integration, Japan, partnership.



Introduction

Le Japon n'a pas eu une politique africaine véritablement élaborée avant les années 1990. Et, jusqu'à cette époque, il n'avait pas l'intention de renforcer ses relations politiques et diplomatiques avec l'Afrique subsaharienne (N. Kouakou, 2001, p. 8). Cependant, le fait que l'Aide publique au développement (APD) accordée à ces pays ait généré une croissance, incita le gouvernement japonais à concevoir une politique africaine bien élaborée. La décennie 1990 est marquée par la présence du Japon sur la scène africaine avec une APD¹ et une politique d'aide originale mise en œuvre dans le cadre de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (*Tokyo International Conference for African Development*, TICAD). Il se consacre pleinement à ce double objectif afin de confirmer son engagement dans les affaires africaines. Dans cet élan de coopération avec les pays africains, le Japon soutient la politique de diversification de partenaires. L'aide japonaise à l'Afrique qui traditionnellement se limitait aux dons, aux prêts et à l'assistance technique va s'étendre à d'autres domaines. La présente étude est une analyse de la participation du Japon à la diversification des partenaires des États d'Afrique. Comment le Japon s'est-il pris pour amener les États africains à collaborer avec d'autres partenaires pouvant contribuer à son épanouissement économique et social de 2008 à 2012?

L'intérêt de cette réflexion, c'est de faire ressortir le fait qu'en plus des partenaires traditionnels, les États africains ont bénéficié de l'appui du Japon dans le but d'attirer d'autres partenaires vers

1. D'après Matsuura Koïchiro (1998, p. 130), le montant de l'aide bilatérale accordée à l'Afrique est passé de 36,23 millions de dollars américains en 1974 à 210,83 millions de dollars dix ans plus tard, puis à plus de 1,067 milliard de dollars en 1996. En 22 ans l'APD en direction de l'Afrique a été multipliée par 32.

l'Afrique. Pour cerner l'importance de la contribution nipponne, nous avons eu recours à des sources imprimées, à des ouvrages et à des articles. L'analyse de cette documentation a été très instructive. Elle nous a permis de mettre en relief les aspects économique, politique, social et même stratégique de l'aide du Japon en Afrique. Elle a aussi mis en exergue les avantages de la diversification de partenaires dans les relations internationales. Le cadre chronologique de cette étude se situe de 2008 à 2012. Si 2008 marque l'organisation de la quatrième TICAD, en revanche, 2012 correspond la fin de l'exécution des recommandations de ladite conférence. Nous scindons notre analyse en trois parties. La première résume le contexte de l'initiative japonaise quant à la promotion de la coopération Sud-Sud. La deuxième analyse l'appui du Japon à l'intégration régionale et du partenariat avec le secteur privé. La troisième est consacrée à la collaboration avec la société civile, les ONG et la coopération universitaire.

1. Le Japon et la promotion de la coopération Sud-Sud

Le Japon a introduit la coopération Sud-Sud dans son aide au développement depuis le milieu des années 1970. Le pays s'est engagé dans l'aide pour la coopération Sud-Sud à l'occasion de l'organisation de stages en pays tiers qui a commencé en 1975. Le Japon soutien ce concept à travers la coopération triangulaire en même temps que ses partenaires.

1.1. Appui du Japon à la coopération triangulaire

La coopération triangulaire est une coopération dans laquelle le Japon s'associe à d'autres pays donateurs et organismes d'aide pour la réalisation de projets dans des pays en voie de développement, en particulier les pays africains. Elle a été évoquée pour la première fois dans le Plan d'action de Buenos Aires (Argentine) de 1978 qui recommandait que les pays développés «appuient... la coopération technique entre pays en développement (CTPD)» et que «tous les organismes du système des Nations-Unies pour le développement jouent un rôle éminent pour ce

qui est de promouvoir la CTPD et d'agir comme catalyseur de celle-ci².»

Les principaux outils de la coopération triangulaire avec le Japon sont : la «Formation dans un pays tiers³» et les «Experts d'un pays tiers⁴» (S. Koudou, 2006 : 45). Ils soutiennent la coopération Asie-Afrique, de même que la coopération au sein du continent africain. Nous pouvons citer le Programme de renforcement de l'enseignement des mathématiques et des sciences (SMASE)⁵, le Programme de gestion intégrée de la qualité en faveur de meilleurs services hospitaliers, le Programme de «l'École pour Tous», la Coalition pour le développement du riz africain (CARD), l'Initiative «Un Village, Un Produit» (UVUP) et l'Initiative «Postes frontières Juxtaposés» (OSBP)⁶. Ces programmes offrent des possibilités pour la coopération triangulaire, et les composantes tripartites Asie-Afrique et Afrique-Afrique y sont toutes deux incorporées. Dans le cadre du programme de formation dans un pays tiers mené entre 2008 et 2010, 2.559 ressortissants d'Afrique subsaharienne ont participé aux soixante-douze formations organisées comme indiqué dans le tableau 1. Ces formations ont contribué pleinement non seulement au développement de leurs capacités mais aussi à l'approfondissement de la compréhension de la part des Africains à l'égard des valeurs, de la culture et de la mentalité asiatique.

2. *Coopération pour le développement*, Paris, 1980, OCDE, p. 123.

3. Il s'agit de stages de formation qui ont lieu dans un pays qui a bénéficié de l'assistance japonaise et ayant enregistré un certain développement économique. L'objectif est de permettre à ces derniers de transférer à leur tour avec le concours du Japon la technologie et le savoir-faire acquis à d'autres pays moins développés.

4. L'envoi d'experts de pays tiers est un système permettant de dépêcher dans des pays en voie de développement en tant que spécialiste des ressources humaines originaires d'autres pays en développement.

5. D'après Kweku Ampiah (2004, p. 8), la JICA a commencé son premier projet dans le domaine de l'éducation pour l'Afrique en 1998, au Kenya. Le projet avait pour but d'établir une formation institutionnalisée et continuait pour les enseignants afin de surmonter les problèmes du Kenya en matière d'enseignement des mathématiques et des sciences.

6. Rapport d'activités annuel 2010, Résumé TICAD IV, JICA 2011, p. 25.

S'agissant de la coopération Afrique-Asie, des formations de la JICA se sont déroulées en 2008 dans sept pays⁷ d'Afrique. En outre, un total de douze experts⁸ de pays tiers a été dépêché en Afrique subsaharienne dans la même année. L'envoi d'experts de pays tiers a un double objectif. Le premier est de valoriser les résultats de la coopération technique japonaise en envoyant à titre d'experts des personnes d'autres pays en développement dans des régions où le Japon a mené des actions de coopération (M. Aicardi, 2003, p. 2). Le deuxième est de disséminer les résultats de la coopération technique japonaise par l'envoi dans d'autres pays en voie de développement de personnes ayant bénéficié de cette coopération. Suite à la coopération enregistrée dans la région du Cerrado au Brésil, devenue l'une des principales régions productrices de céréales au monde après vingt années d'assistance japonaise, le Japon, le Brésil et le Mozambique ont convenu, en septembre 2009, de coopérer au développement agricole de la région de savane au Mozambique⁹. L'étude conjointe a démarré sous la direction du Japon et du Brésil pour prendre fin en mars 2010.

La demande en riz dans les pays africains subsahariens est de plus en plus croissante¹⁰. Face à cette situation, la formation de la JICA aux techniques de la riziculture pour l'Afrique a été mise en œuvre au Caire (Egypte) afin d'utiliser les techniques avancées de riziculture existantes en Egypte. L'objectif est de doubler la production de riz en Afrique afin de réduire les importations trop coûteuses¹¹ et d'atteindre l'autosuffisance en riz. En 2010,

7. Il s'agit du Kenya, du Sénégal, de l'Egypte, de l'Afrique du Sud, du Maroc, de la Tunisie et de la Tanzanie.

8. Il y a eu un expert aux Philippines, trois en Indonésie, un au Brésil, cinq au Kenya et deux au Mali.

9. *Evaluation de la politique d'aide pour la Tunisie*, Ministère des Affaires Etrangères du Japon, 2012, p. 24.

10. Le Sénégal (1.285.735 tonnes) se classe au premier rang devant l'Afrique du Sud (un million de tonnes), le Bénin (977.000 tonnes), la Côte d'Ivoire (964.000 tonnes) et le Nigéria (783.000 tonnes).

11. En 2012, les importations de riz ont coûté au Nigéria 786.730.500 francs CFA, à la Côte d'Ivoire 569.2625. 00 francs CFA, à l'Afrique du Sud 343.181.500 francs CFA, au Sénégal 322.528500 francs CFA et au Bénin 296.737.000 francs CFA.

vingt promoteurs et gestionnaires issus de treize pays africains ont participé à la formation. Elle portait sur la mécanisation agricole, les techniques d'élimination des parasites et l'économie de la production rizicole. En effet, dans un contexte où l'élargissement des superficies culturales s'avère difficile eu égard à la forte urbanisation, les pays africains doivent impérativement augmenter leurs productions alimentaires en accroissant la production par surface unitaire. Cette dans cette perspective que le Japon a initié cette formation afin de réaliser le transfert de technologie dont la finalité demeure la qualification des ressources humaines locales, fondement du développement. La formation a eu lieu au Centre agricole international situé en Egypte. La vocation première de ce centre est la formation de spécialistes des machines agricole pour la riziculture principalement. Elle a illustré la coopération Sud-Sud que mène l'Egypte avec l'aide du Japon.

Depuis 1984, le Japon a soutenu le Centre de formation professionnelle et technique Sénégal-Japon (CFPT)¹² (C. Ominami, 1984, p. 30). Ce centre a accueilli des stagiaires issus de plus de 22 pays africains¹³ depuis plus de dix ans (S. Koudou, 2006, p. 38). En République Démocratique du Congo, l'Institut national de préparation professionnelle (INPP) a joué un rôle important dans la formation d'ingénieurs. Il a bénéficié de l'aide de la JICA depuis les années 1980. Après une interruption due à des conflits¹⁴, la JICA a mis en place, à partir 2003, un nouveau

12. Selon Minoru Ogasawara (2004, p. 5), créé en 1984 à Dakar dans le cadre de la coopération entre le Sénégal et le Japon, le CFPT a pour objectif de former des techniciens de la maintenance industrielle dans les domaines de l'électronique, de l'électrotechnique, de l'électromécanique et de la mécanique auto. Pour les cours du jour et du soir, il a formé plus de 750 personnes au Brevet de technicien de l'industrie (BTI) entre 1987 et 2002.

13. Pour Dominique Darbon (1999, p. 56), la Côte d'Ivoire, le Mali, le Burkina-Faso, la France, le Togo, le Bénin, la Guinée, le Cameroun, le Burundi, les Comores, Le Liban, le Cap-Vert, le Congo, la R.D Congo, la Centrafrique, le Gabon, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Tchad, et le Sénégal.

14. D'après Sunday Ochoche (2002, p. 171), la R.D. Congo a connu deux guerres. La première est intervenue de 1996 à 1997, au terme duquel le président Mobutu Sese Seko fut chassé du pouvoir par des troupes rebelles ougandaise et rwandaise avec l'arrivée au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila. La première posa les jalons de la deuxième qui s'ensuivit de 1998 à 2002.

programme destiné à renforcer les capacités de l'INPP en mettant à profit l'expérience du CFPT (M. Ogasawara, 2004, p. 11). De nombreux pays ne sont pas que des récipiendaires de l'aide. Ils entreprennent, eux-mêmes à partir de leur propre expérience en matière de développement, des actions avec d'autres pays, cela dans le cadre de la coopération Sud-Sud¹⁵. Le Japon a soutenu les efforts de ces pays. En 1998, il a signé avec l'Égypte et la Tunisie, un accord-cadre sur la coopération Sud-Sud dans lequel, il prévoyait apporter son soutien à la coopération fournie par ces deux pays (J. Coussy et J. Lauseig, 1999, p. 9). La JICA a appuyé ces activités par une aide aux projets de stages de formation dans un pays tiers. Seize projets¹⁶ ont été mis en œuvre en Égypte, en Tunisie et au Maroc de 1998 à 2002 à l'intention de l'Afrique subsaharienne. Le Japon soutient donc les États africains afin qu'ils progressent dans une économie de marché ouvert, c'est-à-dire à en faire des membres de la communauté économique qui participent activement au commerce, à l'investissement internationale et de sortir du sous-développement. Ce soutien du Japon revêt une double signification. Dans un premier temps, inculquer la leçon du travail, la rigueur et de l'abnégation, seuls gages pour pouvoir sortir de sous-développement. En deuxième lieu, faire savoir que le développement est d'abord une affaire nationale, c'est-à-dire que l'impulsion est donnée par les compétences nationales qui doivent évidemment s'appuyer sur les ressources locales.

Selon le tableau 1 (cf. p. 193), neuf États africains ont participé au programme de formation dans un pays tiers organisé par le Japon entre 2008-2012. Sur un effectif de 2.559 participants, le Kenya était en tête avec 724 participants (28,25 %) suivi du Sénégal avec 474 personnes (18,52 %). Ces deux pays étaient suivis par l'Égypte (420), l'Afrique du Sud (341), le Maroc (340)

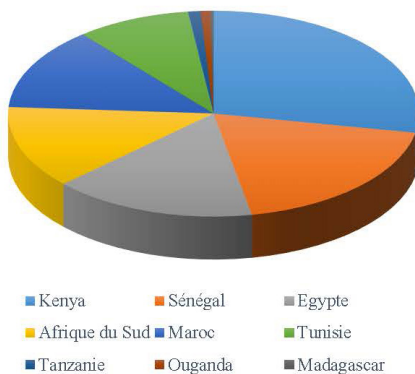
15. *Coopération bilatérale*, OCDE, 1978, p. 102.

16. Ces projets ont concerné la santé et l'hygiène, l'agriculture, l'environnement, l'éducation, la formation, l'eau, le réchauffement climatique, la pêche, les mines, la foresterie, les ressources humaines, le bien-être, le tourisme, etc.

Pays	Nombre de participants
Madagascar	2
Tunisie	220
Maroc	340
Egypte	420
Afrique du Sud	341
Ouganda	13
Kenya	724
Sénégal	474
Tanzanie	25
Total	2.559

(Source : Tableau réalisé à partir des données in *JICA* 2012, Rapport annuel 2011, Résumé TICAD IV, p 26).

Tabl. 1. Nombre de participants africains au programme de formation dans un pays tiers (2008-2012).



(Source : Graphique réalisé à partir des données du tableau ci-dessus).

Graph. 1. La part des pays africains ayant participé à la formation dans un pays tiers de 2008 à 2012

et de la Tunisie (220). Le constat est que les États anglophones ont été les bénéficiaires de ce projet avec 1.523 participants, soit 59,51 %. Cela peut s'expliquer par des facteurs linguistiques et de proximité. Il faut préciser que l'anglais est aussi parlé au Japon. En réalité, ces pays anglophones sont propices (stabilité politique et sociale) aux investissements privés japonais dans la mesure où ils constituent de potentiels marchés de consommation des biens et services nippons. Cette marginalisation de l'Afrique francophone devrait amener à une restructuration de la politique d'aide du Japon, lui qui aspire à une diversification des sources de matières premières et à une conquête de marchés pour ses produits d'exportation en Afrique.

Le graphique 1 (cf. p. 193) met en relief les pays bénéficiaires de la formation dans un pays tiers. Le Kenya représenté en bleu domine la figure suivi de la couleur orange qui est la part du Sénégal. Outre le Japon, la coopération triangulaire a été soutenue par les partenaires de la TICAD.

1.2. Appui des partenaires de la TICAD à la coopération triangulaire

Plusieurs organismes internationaux y compris des pays partenaires de la TICAD, ont apporté leur soutien à la coopération triangulaire initiée par le Japon dès 1994. Il s'agissait entre autres du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement (BAD) et de l'Organisation asiatique de productivité (APO) pour les organismes. Au niveau des pays, on a la Thaïlande et le Vietnam (Ph. Hugon, 2006, p. 46). Avec le concours du Japon, le PNUD a soutenu dès 2008, en partenariat avec l'UNESCO, la coopération Asie-Afrique dans le cadre de programmes tels que le Forum Afrique-Asie pour les affaires ou le Réseau des universités de développement Asie-Afrique (AADUN). En ce qui concernait l'AADUN, une stratégie a été élaborée et la charte du conseil de recherche a été adoptée en 2009 par les Universités et les Institutions de recherche de six pays

africains¹⁷. Le secrétariat a été ouvert dans l'Université de Malaya en Malaisie en 2010. Vingt-un Universités ont été engagées dans les activités de l'AADUN¹⁸. Un état des lieux détaillé a mis à nu des lacunes criardes en matière de capacités et des possibilités de les combler dans la Gestion du Risque de Sécheresse (GRS) en Afrique et en Asie. Pour cela, le Japon a réalisé en 2011 des enquêtes et des entretiens auprès de plus de 400 professionnels du domaine. Le premier Forum sur l'adaptation à la sécheresse en Afrique et en Asie a eu lieu en juin 2011 à Bangkok (Thaïlande). Il a réuni 34 participants qui représentaient des gouvernements, des Organisations Non-Gouvernementales (ONG), des universitaires, les partenaires au développement et les donateurs impliqués dans les différents aspects de la GRS en Afrique et en Asie¹⁹. L'objectif est de développer des cultures contre saison. La Banque mondiale a mis sur pied le Fonds fiduciaire en 2008 pour le partage des expériences Sud-Sud (SEETF) afin de faciliter les échanges appropriés de connaissances et de savoir-faire entre les décideurs et les exécutants dans les pays en développement²⁰. A travers le mécanisme de Sud-Sud de la Banque mondiale, 14 pays d'Afrique ont reçu 1,4 million de dollars américains pour participer à 18 échanges de savoir Sud-Sud en 2011. Par ailleurs, le budget administratif de la Banque mondiale a alloué 100 mille dollars américains à l'Afrique en soutien à l'intégration de composantes innovantes de SEETF à deux ou trois opérations nouvelles²¹. La coopération Sud-Sud est de plus en plus intégrée aux opérations de la Banque mondiale et constitue une de composante de son programme.

Avec le concours du gouvernement tunisien et de la JICA, des formations à la gestion et à la planification des finances publiques ont été organisées par la BAD en 2009, et celle-ci prévoyait de mettre en place un fonds fiduciaire pour la coopération Sud-

17. Il s'agit de l'Algérie, de l'Île Maurice, de l'Afrique du Sud, de la Tanzanie, de l'Ouganda, et de la Zambie.

18. Rapport d'activités annuel 2009, Résumé TICAD IV, JICA 2010, p. 20.

19. JICA 2012, Rapport d'activités annuel 2011, Résumé TICAD IV, p. 26.

20. OCDE, 1980, *Coopération pour le développement*, Paris, p 120.

21. PNUD, 2012, *Coopération au développement*, p 78.

Sud. L'APO a transféré, depuis 2006, des outils et techniques d'amélioration de la productivité développés en Asie aux membres de l'Association panafricaine de productivité (PAPA). La PAPA a démarré la coordination avec l'Union Africaine (UA) en 2009 pour promouvoir la productivité. L'UA a organisé, en 2010, un atelier portant sur la productivité dans le secteur public auquel la PAPA a contribué en apportant son expertise pour le renforcement de la productivité collective avec le concours de l'APO. Le Vietnam et la Thaïlande ont participé à la coopération Asie-Afrique. La Thaïlande a collaboré à l'initiative "Un village, un produit" (UVUP) initiée par le Japon en 2006. Un professeur de la *Thai University* a fait une présentation sur l'UVUP, lors du premier séminaire UVUP africain intra-régional qui s'est tenu au Kenya en novembre 2010²². Dans le domaine de l'agriculture, un projet de création d'un village modèle au Lesotho a été piloté²³ en se fondant sur le concept d'économie autosuffisante et de théorie agricole innovante. Au niveau de la formation, on pouvait citer le Centre de formation et de vulgarisation agricole de l'Université de Kasetsart, qui a été fondé et soutenu par le Japon. Ouvert en 1995, il a permis non seulement aux Thaïlandais de se former, mais a proposé aux non nationaux de participer à des ateliers et à des visites sur le site 2010 (M. Nze Ekome, 2010, p. 120). Le rapport annuel 2008 de la JICA²⁴ indique qu'en cinq ans, les cours, répartis sur six semaines, ont été suivis par 94 personnes de douze pays d'Asie et de trois pays d'Afrique²⁵. Dans le secteur de la santé, des formations ont été organisées sur le développement de prothèses au Burundi et sur la gestion de l'adhésion à long terme aux thérapies antirétrovirales et à la prévention, à la lutte contre le paludisme dans un plus grand nombre de pays africains. Pour le dernier cas, l'objectif du Japon était de réduire le taux de

22. Evaluation de la coopération au Sénégal dans le domaine de l'éducation, Ministère des Affaires Etrangères du Japon, 2011.

23. Rapport annuel 2008 sur la réalisation du plan d'action de la TICAD IV, JICA 2009, p. 27

24. Rapport annuel 2008 sur la réalisation du plan d'action de la TICAD IV, *op. cit.*, p. 22.

25. Il s'agissait du Kenya, de l'Ethiopie et de la Tanzanie.

mortalité maternelle et infantile. Le Vietnam a, quant à lui, envoyé entre 2008 et 2010 plusieurs experts au Mali, au Mozambique, à Madagascar, en R.D. Congo, au Rwanda, au Tchad et en Guinée pour le renforcement des capacités. En outre, le pays a signé huit Protocoles d'accords de coopération dans les domaines de l'agriculture et du développement rural, de l'aquaculture, des quarantaines phytosanitaires et dans plusieurs autres domaines avec six pays africains, à savoir l'Algérie, le Nigéria, la Sierra Leone, la Namibie, le Tchad et l'Egypte²⁶. Les partenaires de la TICAD s'impliquent à soutenir la coopération triangulaire du Japon à l'égard de l'Afrique car le monde ne connaîtra la stabilité et la prospérité que si les problèmes de l'Afrique sont résolus. A cette fin, les problèmes de l'Afrique doivent être portés et traités par l'ensemble de la communauté internationale. En marge de la promotion de la coopération Sud-Sud, le Japon a apporté son soutien à l'intégration régionale en Afrique et a coopéré avec le secteur privé pour soutenir l'économie africaine.

2. La promotion de l'intégration régionale et le partenariat avec le privé

La promotion de l'intégration régionale et le partenariat avec le secteur privé constituent la trame de cette deuxième partie de notre réflexion.

2.1. La promotion de l'intégration régionale

L'interdépendance croissante des économies à l'échelle mondiale fait qu'il est désormais bénéfique d'encourager les investissements et les échanges intra-régionaux. Cela réduit les écarts économiques entre pays voisins, et permet de constituer des ensembles régionaux et économiques cohérents. La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)²⁷ est un exemple d'intégration sous régionale. Celle-ci facilite et

26. Rapport annuel 2010, Résumé TICAD IV, JICA 2011, p.26.

27. Christian Comelieu (1997, p. 46) précise que la SADC a été créée en 1992. Elle comptait 15 États membres dont l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Malawi, la Mozambique, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et

dynamise les échanges économiques et la coopération entre pays d'une même région²⁸. L'engagement pris par le Japon pour la promotion de l'intégration régionale est intervenu dans le cadre du développement des infrastructures, des Postes frontières juxtaposés (OSBP) et de la coopération Sud-Sud au niveau régional. Le renforcement de cette collaboration avec l'Union Africaine (UA) et les Communautés économiques régionales (REC) a été très prisé (M. A. Maruping, 2013, p. 45).

En 2009, le Japon, hormis l'aide au transport régional et aux projets de production d'électricité, a soutenu plusieurs investissements, des travaux d'analyse et à une assistance technique destinés à promouvoir l'intégration régionale. De nouveaux investissements ont été effectués pour les infrastructures régionales liées aux Technologies d'information et des communications (TIC) et la promotion de centres régionaux de recherche agronomique d'excellence en Afrique de l'Est; la protection environnementale et le développement de moyens de subsistance dans les bassins du Nil et du Lac Victoria; le renforcement des institutions régionales financières et de réglementation en Afrique centrale. Parmi les éléments importants des programmes d'appui analytique et technique, on a l'étude sur le renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique australe et orientale afin d'éviter la famine. Il faut préciser que cette zone du continent est souvent en proie à la sécheresse, donc à l'origine de famine. Cette étude s'est inscrite dans le cadre de la libéralisation du commerce, de l'intégration régionale et de l'assistance technique du Marché commun de l'Afrique orientale

le Zimbabwe comme États fondateurs et la Namibie, l'Afrique du Sud, l'île Maurice, la R.D Congo, le Madagascar et les Seychelles comme membres après adhésion.

28. L'aide non-remboursable du Japon et la contribution au monde entier, Paris, JICA, 1999, p. 16.

et australe (COMESA)²⁹ et à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)³⁰ (J. Abubakar, 2002, p. 90-116). Son but était de mettre en place des structures institutionnelles et de gestion pour le financement des infrastructures.

En s'appuyant sur la vision de l'UA : une Afrique intégrée, prospère et pacifique, grâce à ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène mondiale, la Commission de l'Union Africaine (CUA) a élaboré le projet de l'Université panafricaine (PAU) en tant que pierre angulaire de la politique de l'UA (M. A. Maruping, 2013, p. 54). Le but était de revitaliser l'enseignement supérieur en Afrique. Suite à la décision de l'Assemblée de l'UA de juillet 2010, les chefs d'Etat et de gouvernements ont établi cinq secteurs différents pour constituer la PAU. Ces secteurs ont été répartis entre cinq régions géographiques. Il s'agit de l'Institut des Sciences de l'Eau et de l'énergie, y compris le changement climatique situé en Afrique du Nord (Université Abou Bakr Belkaid de Tlemcen-Algérie); l'Institut des Sciences fondamentales, de la technologie et de l'innovation situé en Afrique de l'Est (*Jomo Kenyatta University of Agriculture and Technology-Kenya*); l'Institut des Sciences de la vie et de la terre, y compris la santé et l'agriculture situé en Afrique de l'Ouest (Université d'Ibadan-Nigéria); l'Institut pour la gouvernance, les humanités et les sciences sociales situé en Afrique centrale (Université de Yaoundé II-

29. Pour Carlos Ominami (1986, p. 107), le COMESA, est une organisation internationale à vocation régionale de l'Est africain dont l'objectif est de créer une union douanière entre les pays membres. Il regroupe le Burundi, les Comores, la R.D Congo, Djibouti, l'Egypte, l'Erythrée, le Kenya, la Libye, Madagascar, le Malawi, la Maurice, le Rwanda, les Seychelles, le Soudan, le Swaziland, l'Ouganda, la Zambie, le Zimbabwe, le Lesotho, la Mozambique, la Tanzanie, la Namibie et l'Angola.

30. La CEDEAO est une organisation intergouvernementale ouest-africaine créée en 1975. Son but principal est de promouvoir la coopération et l'intégration. En 1990, son pouvoir est étendu au maintien de la stabilité régionale avec la création de l'ECOMOG, qui devient permanent en 1999. La CEDEAO compte 15 États membres. En 2012, le PIB global des États membres s'élevait à 674,34 milliards de dollars américains ce qui en fait la 20^e puissance économique du monde (M. A. Maruping, 2013, p. 77-106).

Cameroun) et l'Institut pour les Sciences de l'espace situé en Afrique australe (M. Mkwezalamba, 2011, p. 73-80). A travers ses programmes régionaux, le PNUD a aidé l'intégration régionale et le développement de la capacité des institutions régionales et sous régionales telles que l'UA, la CEDEAO, la SADC et la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE)³¹. Dans ce cadre, de propositions de projets sur le développement de capacité en négociation commerciale pour les diplomates africains et sur le renforcement des capacités institutionnelles du REC pour le développement du secteur privé et du développement des marchés favorisant l'insertion sociale en Afrique, ont été faites et mises en œuvre avec le financement japonais³². Ces propositions ont renforcé les capacités des communautés économiques régionales pour le développement du secteur privé afin d'apporter aux africains des compétences, de la connaissance et des réseaux indispensables pour qu'ils puissent aborder les négociations commerciales internationales en partenariat avec le secteur privé.

2.2. Le partenariat avec le secteur privé

On ne peut pas évoquer la question de développement en Afrique sans faire allusion au secteur privé. Cependant, nombreux sont les pays africains qui ont des politiques et des systèmes inadaptés au développement du secteur privé (C. Freud, 1988, p. 91). Par ailleurs, la plupart des entreprises du secteur privé sont des petites et moyennes entreprises, voire des micro-entreprises. Cette situation est une entrave à l'éclosion d'une économie dynamique dans le privé. Elle entraîne la nécessité de rendre les entreprises plus compétitives en matière de technologie

31. La Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) est une organisation composée du Burundi, du Kenya, de l'Ouganda, du Rwanda, du Soudan du Sud et de la Tanzanie. Celle-ci a été fondée en 1967, puis a été dissoute en 1977 avant d'être recréée le 7 juillet 2000. En 2008, après des négociations avec la Communauté de développement d'Afrique australe et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe, la Communauté d'Afrique de l'Est accorde une expansion du marché de libre-échange incluant les pays membres des trois organisations. (M. A. Maruping, 2013, p. 210-240).

32. Rapport d'activités annuel 2010, Résumé TICAD IV, JICA 2011, p. 28.

et de capacité à développer des produits afin de conquérir le marché international.

En Afrique, le Japon et la Banque africaine de développement (BAD) ont mis en place le mécanisme pour le renforcement de l'Assistance au secteur privé renforcé (EPSA)³³. Il a été lancée en 2005 en vue de mettre en œuvre une aide intégrée au secteur privé. L'archipel soutient le développement de systèmes d'infrastructures intégrées. Ainsi, le Ministère des Affaires Intérieures et des Communications (MIC) en collaboration avec le MOFA, le METI et l'*Association of Radio Industries and Businesses* (ARIB) travaille depuis mai 2010 à l'extension en Afrique du système ISDB-T de radiodiffusion numérique terrestre (DTB, système japonais et brésilien), en ciblant d'abord la région d'Afrique australe³⁴. Lors de la réunion ministérielle de la SADC sur les TIC en novembre 2010, le système européen (DVB-T2) a été adopté en tant que normes recommandée. Mais, il a été décidé que chaque pays pouvait décider du système à adopter à titre individuel. En février 2011, des fonctionnaires angolais se sont rendus au Japon. Ils ont signé un Mémoire dans le secteur des TIC, incluant le DTB. Le Japon a organisé des séminaires pour mener des essais de diffusion au Botswana et en Angola. La R. D Congo et la Zambie ont exprimé leur intérêt pour le système ISDB-T. Dans la même année, l'Organisation internationale du travail (OIT) et la *Japan Tobacco International* (JTI) ont signé un accord de coopération de partenariat public-privé qui visait à empêcher les pires formes de travail des enfants dans la production de tabac. Suite à la signature, un atelier de cadre stratégique sur l'impact du programme s'est tenu au Malawi en novembre 2011. L'OIT et la JTI ont soutenu la mise en œuvre du plan d'actions nationales sur le travail des enfants au Malawi. Les entreprises privées japonaises implantées dans les pays en développement jouent également un rôle quant à l'expansion des relations entre le Japon et les pays récipiendaires.

33. Rapport annuel, 2006, BAD, p. 6.

34. Soutien de la JICA en faveur de la coopération Sud-Sud et triangulaire, Tokyo, JICA 2013, p. 7

C'est pourquoi la JICA encourage la collaboration avec le secteur privé (J. Ohara, 2003, p. 10). Le secteur privé joue un rôle crucial dans les programmes de la JICA : des institutions sans but lucratif et des sociétés privées collaborent à environ 40 % de l'ensemble des stages collectifs organisés. Egalement 40 % des experts proviennent du secteur privé (J. Kita, 2008, p. 3). Afin de renforcer ses liens avec le secteur privé, la JICA a établi en 1997 un système d'experts-conseils du secteur privé qui doit permettre d'utiliser des personnes aux compétences exceptionnelles. Onze experts ont été envoyés pour une courte durée en Ouzbékistan dans le cadre de ce système, et deux ont été envoyés au Laos en 2008 (O. Takehiko, 2008 : 9).

En 1998, le Japon a introduit, et sous proposition du secteur privé, une forme de coopération technique axée sur des apports extérieurs, intitulé «Séminaires d'appui à la réflexion». L'objectif était de consulter des laboratoires d'idées et d'autres institutions possédant de l'expérience et des compétences afin de répondre aux besoins des pays en développement dans des domaines d'appui à la réflexion tels que la promotion d'une économie de marché. Parmi les autres formes de collaboration avec le secteur privé figuraient le soutien d'initiatives pour des projets d'infrastructures par le biais d'études techniques de développement. Les projets de développement qui ont été menés dans des pays en développement par des sociétés privées japonaises ont compté sur l'octroi de financement à long terme et à faible taux d'intérêt³⁵ pour contribuer au développement des secteurs social, agricole, forestier et minier. Les dernières structures à soutenir l'APD ont été la société civile, les ONG et les universités.

35. Rapport annuel 2008 sur la réalisation du plan d'action de la TICAD IV, JICA 2009, p. 13.

3. La collaboration avec la société civile, les ONG et la coopération universitaire

La collaboration consiste à mettre en œuvre des projets efficaces. Seules les ONG, les universités, les administrations locales, les organismes d'utilité publique établis au Japon sont habilités à faire des propositions à la JICA. Cette participation a contribué à élargir la portée de l'aide japonaise, à rendre les actions d'aides visibles aux yeux du public, à forger avec les pays récipiendaires des relations fondées sur l'amitié et les échanges, et à promouvoir l'internationalisation. Il a été question de la participation de la société civile, des ONG et des universités.

3.1. La collaboration avec la société civile et les ONG

Les Organisations à but non lucratif (OSBL) ou ONG ont une part active dans le domaine de la coopération internationale. Les ONG, qui participent à l'aide au développement ont pour objectif l'amélioration continue de la qualité de vie des communautés villageoises. Et ce par l'engagement dans des domaines tels que l'agriculture, la santé et l'éducation³⁶. Les ONG sont plus proches des populations. Cela accroît la portée sociale de leurs actions. En un mot, elles ont un rôle complémentaire aux actions de l'APD japonaise. Afin de promouvoir une coopération qui associe les communautés en vue d'améliorer les conditions de vie, les ONG japonaises apportent leur collaboration à la JICA en accueillant des stagiaires originaires des pays en développement. Elles envoient des experts japonais dans le cadre de projets à l'étranger et la réalisation d'études destinées à identifier ces dits projets³⁷.

La JICA a fait appel constamment à l'expérience et aux ressources humaines des ONG et les a poussé à s'investir davantage dans les projets. Ainsi, la JICA, dans le cadre du programme de formation par exemple, charge-t-elle des ONG telles que l'*International* et l'*Asian Women's Exchange and Research*

36. *L'aide non-remboursable du Japon et la contribution au monde entier*, Paris, JICA 1999, p. 11

37. Rapport d'activités annuel 2009, Résumé TICAD IV, JICA 2010, p. 3.

Forum (OISCA) d'organiser des stages collectifs destinés à des personnes originaires dans des pays en développement (N. Kouakou, 2012 : 178). En collaboration avec l'*Asian Medical Doctors Association* (AMDA, Association des Médecins d'Asie), la *Japanese Organization for International Cooperation and Family Planning* (JOICEP) et la *Karaimo Exchange Foundation*, la JICA a mené des projets de coopération technique dans le domaine de la santé publique et de la lutte contre la pauvreté. En 2009, *CARE-Japon* et le *Japan International Volunteer Center* ont participé à des missions de montage de projets dans les domaines de la démographie, du VIH/sida et de la santé infantile (N. Kouakou, 2012, p. 179). Le ministère des Affaires Etrangères a pour sa part introduit, durant l'exercice fiscal 1989, un système de subvention des OSBL participant à la coopération pour le développement international (subvention de projets ONG) et un système d'aide non-remboursable pour les petits projets locaux financés les ONG et d'autres organisations établies à l'intérieur ou à l'extérieur du Japon³⁸ (S. Koudou, 2006, p. 78). La société civile et les ONG ont été associées au processus de la TICAD. Des délégués de la société civile nipponne et de l'Afrique ont participé aux réunions ministérielles de suivi. La base de données sur le web créée par le Rapport annuel d'Activités de 2009 est accessible à toutes les parties concernées menant des actions conformes aux objectifs du Plan d'Action de Yokohama. Les activités de sept nouveaux groupes de la société civile ont été enregistrées dans cette base de données. Il existe également un exemple unique de société civile africaine, à savoir la Commission civile pour l'Afrique (CCFA) qui suit les projets hospitaliers de l'APD du Japon en Ouganda³⁹. En 2011, les activités de vingt-cinq sociétés civiles/ONG/fondations ont été enregistrées.

38. www.google.cihttp://african-géopolitics-org/show.aspx?ArticleId=3384 «Les ambitions africaines du Japon». (consulté le 28 septembre 2017).

39. Rapport d'activités annuel 2011, Résumé TICAD IV, JICA 2012, p. 25.

L'organisation *Japan Platform*⁴⁰ (JPF) a mis en œuvre des projets pour favoriser le retour des réfugiés et des déplacés, le développement des communautés dans le Sud du Soudan. Cela a représenté 770 millions de yens à travers des prêts d'APD pendant l'exercice 2010. En 2011, le coût s'est élevé à 550 millions de yens. Face à la sécheresse qui a frappé la Corne de l'Afrique, le JPF a mis en œuvre des projets de distribution de matériels de secours d'urgence aux populations touchées et 800 millions de yens y ont été alloués⁴¹. Cette assistance répond à la philosophie qui retient que la prospérité mondiale peut être attendue si chaque membre de la communauté internationale des pays donateurs assume le rôle qui lui incombe, à savoir donner aux démunis. Elle ne donne aucun espoir à l'assistant d'en tirer un quelconque profit si ce n'est la satisfaction morale d'avoir aidé. Si cet appui est désintéressé c'est parce que le domaine est prioritaire, fondamental et vital pour l'être humain. Par conséquent, ses différentes prestations doivent être accessibles à tous. Outre la société civile et les ONG, les universités ont joué un rôle capital?

3.2. La coopération universitaire

De nombreux accords individuels de coopération lient des universités japonaises et des universités, instituts africains. Au total, 140 accords bilatéraux de coopération (y compris des échanges d'étudiants, envoi de professeurs, des chercheurs et le personnel administratif, validation d'unités de valeur, recherche conjointe et bourses) ont été conclus entre des universités japonaises et des universités/instituts africains (P. Fonkoua, 2010, p. 26). La plupart de ces accords ont été gérés indépendamment par chaque université, même si certains sont liés à des projets (cf. tabl. 2, p. 206) ou programmes spécifiques mis en œuvre par le gouvernement japonais tels que le Renforcement des Mathématiques et des Sciences dans l'Enseignement Secondaire

40. La *Japan Platform* constitue un cadre à travers lequel les ONG, la communauté d'affaires et le gouvernement coopèrent dans l'aide d'urgence et de la reconstruction.

41. Rapport d'activités annuel 2010, Résumé TICAD IV, JICA 2011, p. 26.

Pays	Domaine de Recherche	Intitulé du projet	Institut de recherche japonais en charge du projet
Tunisie et Maroc	Bio-ressources	Valorisation des bio-ressources en zone arides et semi-arides à partir de données scientifiques pour créer une industrie nouvelle.	Université de Tsukuba
Ghana	Contrôle des maladies infectieuses	Surveillance et recherche laboratoire pour lutter contre l'émergence d'agents pathogènes représentant une menace pour la santé publique.	Université de Tokyo
Gabon	Contrôle des maladies infectieuses	Identification d'agents pathogènes inconnus et mise en place d'un système de diagnostic sur site des maladies virales.	Université de Nagasaki
Kenya	Bio-ressources	Innovation en sériculture à partir des ressources biologiques africaines : applications de la génétique moléculaire pour le développement durable.	Institut national de sciences agrobiologiques
Zambie	Environnement et énergie	Observation de l'impact éventuel des dangers chimiques chroniques et latents et de leur traitement géo-écologique.	Université d'Hokkaido
Afrique du Sud	Environnement et énergie	Production de biocarburants à partir de biomasse algale.	Université de Nagoya
Afrique du Sud	Contrôle des maladies infectieuses	Mise en place d'un système d'alerte précoce des maladies infectieuses en Afrique australe prenant en compte les prédictions climatiques.	Université de Nagasaki

(Source : JICA, Rapport annuel d'activités 2013-2015, Résumé TICAD V, 2016, p 11).

Tabl. 2 : Projets de recherche communs entre des universités et instituts de recherche japonais et africains en 2012.

(SMASE), l'E-JUST, le Programme de financement des centres de recherche sur les maladies infectieuses émergentes ou réémergentes, l'envoi de chercheurs en sciences et technologie, et le Programme de partenariat de recherche en sciences et technologie pour le développement durable⁴².

A travers le programme "Envoi de chercheurs en sciences et technologies", des chercheurs japonais des universités de Nagasaki et d'Ehime se sont rendus à l'Institut médical central du ministère de la santé au Kenya, et au Centre de développement durable des zones côtières au Mozambique afin de promouvoir le développement institutionnel. D'autres chercheurs ont été envoyés en Egypte, au Botswana et au Malawi. Dotés d'un niveau intellectuel élevé, ces chercheurs ont permis aux Africains d'acquérir certaines notions techniques afin de contribuer au bien-être social. En effet, des recherches conjointes avec les universités et instituts de recherches de pays africains sont encouragées afin d'aborder les questions mondiales auxquelles les pays africains sont confrontés dans le cadre de la coordination entre le ministère des Affaires Etrangères, la JICA et le ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Recherche et de la Technologie. En 2009, le chercheur, envoyé par l'Université de Nagasaki, a travaillé sur le développement de l'Institut de recherche médicale du Kenya afin de développer une nouvelle méthode de diagnostic des infections à arbovirus. L'objectif est de réduire le taux de mortalité. Les universités japonaises ont été dans une dynamique de collaboration avec les pays africains. Le Collège doctoral de recherche politique (GRIPS) et la JICA s'étaient engagés dans le dialogue politique pour le développement industriel avec le Premier ministre éthiopien⁴³ depuis 2009. Le GRIPS a soutenu l'étude de la JICA sur la qualité de la productivité des entreprises privées locales à travers les procédures Kaizen (amélioration continue), qui a

42. *Idem.*

43. Il s'agit du premier ministre Meles Zenawi au pouvoir depuis 1991.

pris sa racine dans le développement en Ethiopie. La JICA a mené des actions de recrutement et de formation d'agents de la coopération dans le cadre de sa contribution à une aide associant le public. Nous citons l'instauration d'un système de stages qui a permis à des étudiants japonais d'acquérir des connaissances pratiques de la coopération en milieu réel. Mis en essai en 1997, ce système a permis à plusieurs étudiants d'être affectés à des bureaux de la JICA à l'étranger ou des centres au Japon, afin de vendre l'image du Japon.

En soutenant la politique d'aide du Japon, la société civile, les ONG et les universités ont contribué à la croissance économique de l'archipel et lui assurer un approvisionnement en matières premières. En effet, le Japon est un pays industrialisé. Ce qui nécessite implicitement de grands besoins en matières premières dont le Japon est fortement handicapé : un sous-sol qui recèle peu de charbon, moins de 100 tonnes d'argent, quelques 0,83 millions de pétrole, 0,001 million de fer, 0,001 million de cuivre, 0029 million de nickel et 3,26 milliards de m³ de gaz naturel (S. Koudou, 2006, p. 25). Même si le pays a partiellement compensé son manque de pétrole par le développement du nucléaire, il n'en demeure pas moins qu'il reste fortement tributaire de l'importation de matières premières dont le pétrole (90 %), le fer, le textile, notamment de l'Afrique. Par ailleurs, ce soutien a pour but de conquérir le marché africain pour les produits japonais face à la concurrence chinoise, sud-coréenne, indienne et européenne. L'archipel peut s'assurer au moyen de ce soutien d'obtenir l'aval des États africains à la tribune de l'Organisation des Nations-Unies. Ce qui serait d'ailleurs déterminants pour avoir un statut à la mesure de ses ambitions et rejoindre les cinq grands⁴⁴ au Conseil de sécurité en cas d'une éventuelle restructuration de l'organisation.

44. Il s'agit de la Chine, de la France, de la Russie, des Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne.

Conclusion

Dans le souci de favoriser l'essor économique de l'Afrique, le Japon aide à diversifier ses partenaires. Il a amené ses partenaires économiques surtout asiatiques, à coopérer davantage avec le continent africain en faisant ainsi la promotion de la coopération Sud-Sud. Ce soutien se traduit par la coopération triangulaire associant le Japon, d'autres pays donateurs et des organismes pour la réalisation de projets conjoints dans les pays en voie de développement et les pays africains. Cette recherche de partenaires se traduit sur le continent par l'intégration régionale en renforçant aussi les organisations sous-régionales telles que la SADEC, la COMESA, la CEDEAO et continentale c'est-à-dire l'UA. Ce renforcement porte aussi sur le partenariat avec le secteur privé.

La coopération ne se situe pas seulement au niveau des nations et des organisations internationales. Le Japon, fort de son expérience, encourage les pays africains à une collaboration avec la société civile, les ONG, et les universités. La coopération avec ces structures contribue au développement de différents secteurs d'activités car elles ont un savoir-faire et la technologie appropriée.

Références

Sources imprimées

Coopération au développement, rapport 2012, PNUD, 2013.

Coopération pour le développement, Paris, OCDE, 1980.

Coopération trilatérale, Paris, OCDE, 1978.

Evaluation de la coopération au Sénégal dans le domaine de l'éducation.
Ministère des Affaires Etrangères du Japon, 2011.

Evaluation de la politique d'aide pour la Tunisie. Rapport du
Ministère des Affaires Etrangères du Japon, 2012.

L'aide non-remboursable du Japon et la contribution au monde entier,
Paris, JICA, 1999.

Rapport annuel, 2006, BAD.

Rapport annuel 2008 sur la réalisation du plan d'action de la TICAD IV, JICA, 2009.

Rapport d'activités annuel 2009, Résumé TICAD IV, JICA, 2010.

Rapport d'activités annuel 2010, Résumé TICAD IV, JICA, 2011.

Rapport d'activités annuel 2011, Résumé TICAD IV, JICA, 2012.

Rapport annuel d'activités 2013-2015, Résumé TICAD V.

Soutien de la JICA en faveur de la coopération Sud-Sud et triangulaire, Tokyo, JICA, 2013.

Politique à moyen terme pour l'aide publique au développement du Japon. Ministère des Affaires Etrangères du Japon, 2005.

« Une nouvelle orientation pour la diplomatie japonaise », *Cahiers du Japon*, n° 103, Ministère des Affaires Etrangères du Japon, 2005, 145 p.

Bibliographie

ABUBAKAR Jauro, 2002, « Physical infrastructural facilities for the African Union », *The African Union and the challenge of cooperation and integration*, p. 90-117.

AICARDI de Saint-Paul Marc, 2003, « La contribution du Japon à la sécurité en Afrique », *La sécurité collective en Afrique*, colloque international, Brazzaville, p. 121-126.

AMPIAH Kweku, 2004, « L'Afrique du Sud dans la TICAD : un rôle pivot », *Afrique contemporaine* n° 212, p. 91-112.

CHAPONNIERE Jean Raphael, PERREAU (D), PLANE (P), 2013, « L'Afrique et les grands émergents », in *A SAVOIR* n° 19, 134 p.

COMELIAU Christian, 1997, *Les relations Nord-Sud*, Paris, La Découverte.

COUSSY Jean et LAUSEIG Jérôme (coord), 1999, *La renaissance afro-asiatique ? L'Asie en Afrique*, le Dossier.

DARBON Dominique, 1992, « La coopération japonaise : une aide publique au développement méconnue », *Documents* n° 1, CEAN/IEP, Bordeaux, p. 107-116.

FONKOUA Pierre, 2010, *Quels futurs pour l'éducation en Afrique ?*, Paris, Harmattan.

FREUD Claude, 1988, *Quelle coopération ? Un bilan de l'aide au développement*, Paris, Karthala.

HUGON Philippe, 2006, *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, Armand Colin.

KOÏCHIRO Matsuura, 1998, *La diplomatie japonaise à l'aube du 21^e siècle*, Paris, P.O.F.

KITA Julien, 2008, *L'aide publique au développement japonaise et l'Afrique : vers un partenariat fructueux*, ifri, centre d'Asie.

KOUAKOU N'dri, 2000-2001, *La coopération Ivoir-japonaise 1960-1993*, Mémoire de Licene, Université de Cocody, Abidjan (département d'Histoire).

KOUAKOU N'dri, 2012, *La coopération entre la Côte d'Ivoire et le Japon de 1961 à 1999*, Thèse de Doctorat unique, Université de Cocody, tome 1.

KOUDOU Serge Alain, 2006, *L'aide japonaise à la Côte d'Ivoire 1980-2000*, Abidjan, Mémoire de Maîtrise, Université de Cocody, département d'histoire.

MARUPING Mothae Antony, (sous dir), 2013, *Industrialisation and economic emergence in Africa*, vol 2, Dakar.

MKWEZALAMBA Maxwell, (sous dir), 2011, *How to realize strong and sustainable economic growth in Africa so as to absorb unemployment and sustain the dynamic of regional and continental integration*, Abidjan.

NZE Ekome Médard, 2010, *Les relations Japon-Afrique noire dans la coopération internationale*, Lomé, EDITOGO.

OCHOICHE Sunday, 2002, « The military as an institution for peace and stability in Africa », *The African Union and the challenge of cooperation and integration*, p. 165-185.

OHARA Junko, 2003, « Le rôle de la TICAD pour le développement de l'Afrique », in *Foundation for Advanced Studies on International Development (FASID)*, p. 54-73.

OGASAWARA Minoru, 2004, « La coopération japonaise à l'égard de l'Afrique », in *Afrique contemporaine* n° 212, p. 65-75.

OMINAMI Carlos, 1986, *Le tiers-monde dans la crise*, Paris, La Découverte.

TAKEHIKO Ochiai, 2001, « La politique du Japon envers l'Afrique subsaharienne : aperçu historique », édité par *Keiai journal of international studies*, numéro 8, p. 137-150.

Webographie

www.google.cihttp://african-géopolitics-org/show.aspx ? Article 1d=3384 «Les ambitions africaines du Japon» (consulté le 28 septembre 2017).